

Vous souhaitez composter avec votre voisinage ?

En copropriété, lotissement ou dans votre quartier, le compostage est possible !

Qui contacter ?

Saint-Brieuc Armor Agglomération (service tri & déchets) prend en charge votre demande et l'association Vert le jardin vous suit du début à la fin.

Comment ça se passe ?

Etape 1 : **l'étude de faisabilité**. Il s'agit d'une rencontre avec les habitants et habitantes à l'initiative de la démarche. Le but de cette rencontre sur place est de déterminer le périmètre d'action ainsi que le meilleur emplacement pour le composteur collectif.

Etape 2 : Vert le Jardin demande, au propriétaire du terrain retenu, l'autorisation d'installer le composteur si le projet rassemble assez d'intéressés.es.

Etape 3 : Le **porte à porte**. Il se fait en fin de journée et vise à expliquer le projet aux habitants.es, les sensibiliser sur le compostage et les sonder sur leur intérêt à y participer. Cette étape permet de mettre en lumière le nombre de futurs.es participants et participantes et de dimensionner le site de compostage au plus près des besoins.

Etape 4 : L'**inauguration**. Nous installons le composteur et invitons les personnes intéressées à passer nous voir pour chercher leur bioeaux. C'est lors de cet événement que nous formons tous les participants au bon fonctionnement du compostage.

Vert le Jardin suit l'aire de compostage pendant 1 an à compter de l'inauguration. Il s'agit de gérer l'approvisionnement en matière structurante et accompagner les habitants dans leur pratique du compostage. Suite à cette année, l'agglomération prend le relai du suivi.

Les règles du compostage collectif

Le compostage c'est simple comme 3 gestes !

- **VIDER** son seau de matière organique : 2/3
- **AJOUTER** de la matière structurante : 1/3 (feuilles sèches ou broyat mis à disposition des habitants)
- **MÉLANGER** avec la tige aératrice qui se trouve sur place

Nous fournissons tous le matériel nécessaire et la matière structurante, qui permet au compost de rester aérer et éviter la prolifération des moucheron.

Si vous craignez qu'il y ait des rongeurs, pas d'inquiétude, un mélange bien effectué du compost va décourager les plus têtus de venir élire domicile dans les bacs.

Le compost ainsi fabriqué revient aux habitants et habitantes qui y ont participé. S'il y a trop de compost, l'association viendra le chercher pour le donner aux jardins partagés de l'agglomération. Le territoire accueille déjà près de 130 aires de compostage collectives et de plus en plus de personnes s'y intéressent pour la gestion de leurs déchets fermentescibles !

